

**COMPTE-RENDU de la réunion de BUREAU**  
**Du COMITE LIMOUSIN-PERIGORD du 23 septembre 2010**

**Compte rendu conférence téléphonique du 23 septembre 2010**

**Présents:** Marie-Dominique Malherbe, Monique LAURENT, Sylvie GAUTRON, Elisabeth DUPRAT.

**Absents:** Jacques MONIER, Marie-Thérèse LAVALLERY, Jean-Pierre VENTRE, Nicole PRADEAU, Monique GUILBERT.

**Ordre du jour :**

1. Réforme du classement des séries internationales (1 à 4 inclus) et conséquences.
2. Préparation du C.A. du Comité du 10 octobre 2010.

\*\*\*\*\*

**1. Réforme du classement des séries internationales.**

Discussion sur la réforme du classement en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> sept 2010. Le classement international au pourcentage s'étend aux SN 2, 3 et 4. Les séries 5, 6 et 7 seront toujours classées selon leurs points de classement. Le calcul du pourcentage sera pondéré par le poids du tournoi (nombre de S1, S2 S3 et S4).

Cette réforme a induit une 2<sup>ème</sup> réforme qui a été mise à l'ordre du jour du CA de la FFSC du 2 octobre, celle des Trap , Tsap et TH en 2 parties. Les points de performance n'existant plus ces 3 types d'épreuves vont changer de nature. Les TRAP pourraient redevenir des épreuves avec uniquement des points de classement, ou se transformer en TH(catégoriel ou non), les TSAP deviendraient des TH mais avec une somme plafonnée pour chaque joueur et les parties de semaines fédérales deviendraient aussi des épreuves éligibles au classement international.

Ces décisions qui seront rétroactives au 1<sup>er</sup> sept 2010, mises à l'ordre du jour du CA d'octobre alors que la réforme du classement est prévue depuis l'année dernière vont bien compliquer la vie des responsables de comité et des organisateurs de ces épreuves et certainement créer une certaine confusion. Ces décisions auront également un impact financier sachant que les TRAP donnent lieu à redevance au comité contrairement aux TH.

**2. Préparation du CA du 10 oct**

✓ **Défraiement des arbitres**

Rappel des règles de défraiement des arbitres : AG du 22juin 2008 article 4 défraiements des arbitres, ramasseurs, teneurs de tableau des épreuves fédérales par centres étrangers aux clubs organisateurs : indemnité kilométrique à 0.20€ par kilomètre parcouru(sauf en cas de covoiturage avec des joueurs) et repas offert ou défrayé à hauteur de 15€lors des épreuves en 3 parties.

Souhait du bureau de supprimer la notion de covoiturage.

Lors des épreuves fédérales le comité ayant la charge des remboursements kilométriques a un droit de regard sur les choix des arbitres. Le club organisateur doit choisir les arbitres les plus proches géographiquement.

Souhait du bureau que l'indemnisation des ramasseurs et teneurs de tableau soit à la charge du club organisateur. Pour rappel seules sont indemnisées les personnes extérieures au club organisateur.

✓ **Point sur l'arbitrage au sein du comité**

Des arbitres n'ont toujours pas envoyé leur planning.

Le bureau souhaite que chaque arbitre régional inscrit sur la liste arbitre au moins une épreuve du comité.

✓ **Subventions championnats du monde**

Le bureau a décidé d'accorder une subvention de 100 euro à un joueur qualifié pour un championnat du monde en France (Montpellier en aout 2010)

Il faut déterminer le montant de la subvention lorsque le championnat du monde a lieu dans un pays limitrophe (en général Suisse ou Belgique) ou non limitrophe (Afrique ou Canada)

Le bureau propose 130€ pour un pays limitrophe et 200€ pour un pays non limitrophe.

✓ **Création d'un challenge des séries 5, 6, 7**

Le joueur qui a obtenu le plus de points de classement dans sa série lors des compétitions jouées dans le comité recevra un trophée ou une coupe lors de l'AG 2011 et aura sa licence offerte pour la saison suivante.

Nous avons décidé d'exclure de ces épreuves les interclubs les TSAP et les simultanés permanents parce que trop nombreux ou trop difficiles à gérer.

✓ **Création d'un challenge clubs**

Le club qui obtiendra proportionnellement le plus grand nombre de nouveaux licenciés sera récompensé à la fin de l'année (jeu de Jarnac, de scrabble ou autres propositions possibles).

Le nombre de licenciés de référence est celui du début de la saison 2010/2011 figurant sur le site de la FFSC à la rubrique clubs.

Sylvie propose de mettre ce ou ces challenges à jour chaque mois sur le site du comité.

✓ **Organisation des semaines VAL**

Mars 2011 à Collonges

Juin 2011 à Eygurande

\*\*\*\*\*